

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2017

Absente : BRIAND – LE FRANCOIS Aline

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion 2016 réalisés par Monsieur Guyot, Receveur Municipal de Guingamp, identiques à ceux des comptes administratifs.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 COMMUNE

FONCTIONNEMENT :

Résultat de clôture 2016 cumulé : 172 792.45 €

INVESTISSEMENT :

Résultat de clôture 2016 cumulé : - 306 515.57 €

PROPOSITION D'AFFECTATION :

- Section d'investissement, article 1068 : 155 017.51 € afin de couvrir le déficit de clôture,
- Section de fonctionnement, article 002 : 17 774.94 €.

Monsieur Le Maire, ayant quitté la salle, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget de la Commune.

POINT SUR LES TRAVAUX

RÉNOVATION ANCIENNE GARDERIE

- Un espace de 35 m² environ situé dans l'ancienne verrière de l'ex garderie est réservé par Mr Le Pape Bryan qui souhaite y créer son cabinet de réflexologie. Les plans ont été établis. Il faudrait démonter les anciens sanitaires, refaire la couverture et le cloisonnement. Une estimation des travaux va être réalisée.
Le Conseil Municipal décide de lui demander un engagement sur 3 ans.

POUBELLES

Les containers poubelles manquants devraient nous parvenir d'ici la fin de la semaine. Un courrier sera envoyé à tous les habitants non desservis pour les

informer de venir chercher leurs poubelles jaunes et grises de tri à l'atelier communal suivant un calendrier établi (1 vendredi après-midi et un samedi matin). À terme, les containers collectifs en éco-point seront supprimés excepté les containers pour le verre.

ILLUMINATIONS NOËL

Un état de lieux a été fait afin d'installer des prises de courant sur les candélabres. Le Syndicat Départemental d'Énergie étudie le dossier sur la faisabilité et le coût.

ÉCOLE

Une seconde sirène alarme incendie va être installée dans la cour du primaire.

Deux nouveaux bancs ont été installés dans la cour du primaire.

KERPRIN

En attente de devis complémentaires pour la chape (1 seul devis a été réalisé auprès de l'entreprise Hervé de Châtelaudren qui nous a chiffré une chape avec finition quartz à 10320 € HT) et pour la fermeture d'une travée 2 portes de 1200 mm anti-panique + 1 coulissant au milieu sur la partie haute,

Dans la cuisine, la rampe de prises au-dessus du plan de travail a été remplacée et sécurisée. Un nouveau plan de travail va être installé. Une partie de l'électroménager sera à reconsidérer. Demander aux associations ce qui est encore en état de marche et ce qu'elles souhaitent.

SANITAIRES PUBLICS

Un devis de l'entreprise Hervé de Châtelaudren de 5855 € HT pour la réhabilitation des toilettes publiques a été reçu. Il comprend après démolition de l'intérieur, la fourniture et la pose de WC à l'italienne, de cloisons de distribution, de pavés de verre sur fenêtre, la réalisation d'une saignée dans le dallage pour l'incorporation d'un tuyau d'évacuation, la branchement en extérieur, l'élargissement de la porte d'entrée, la création d'une ouverture, la réalisation d'enduit et le rebouchage en béton.

D'autres devis seront demandés.

TAILLE VÉGÉTAUX ET ENTRETIEN MASSIFS

Devis de Thomas Vincent accepté pour les tailles et le premier entretien des massifs dans le bourg (églises et fontaines, lotissement de l'église, escalier bibliothèque, salle omnisports et cimetière, école, parking mairie, Liors Falher et Parc Bihan) : 4320 € HT.

TERRAIN DES SPORTS

Les sapins du terrain des sports en limite de propriété Julou vont être abattus par JF Le Guenniou.

Des devis ont été réalisés pour la fourniture et la pose de plaques béton soit 150 ml qui seront installés en séparation avec la propriété Julou (prix au ml : 63 € environ HT).

Derrière l'actuel foyer, des panneaux grillagés d'1.75 m de hauteur, pourraient être posés (100 ml au tarif de 41 € le ml HT).

Fourniture et pose d'une main-courante de 15 240 € TTC aux normes actuelles.

VOIRIE

Curage de douves : localiser les besoins et demander un devis à l'entreprise Moisan de St Agathon et à deux autres entreprises.

CHANTIER D'INSERTION

Le mur à côté de l'église a été consolidé. Le mur du bord de route de la maison des TAP et celui de l'entrée de la cour des commerces vont aussi être refaits.

Le calvaire de la Croix Rouge sera repeint et celui de Kerliviou qui était tombé, va être réalisé à neuf dans le même style que les autres.

PEDT 2017-2020

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'Éducation Territoriale (PEDT) établi par le comité de pilotage. Ce comité de pilotage, composé d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves et de responsables associatifs a travaillé à partir de l'ancien PEDT en analysant les points forts et les points négatifs ou à améliorer de l'ancien projet pour pouvoir produire le nouveau projet.

Ainsi, une nouvelle organisation des temps de TAP sera mise en place à partir de la rentrée 2017-2018. Les activités restent gratuites pour les familles et l'inscription se fait sous la

forme d'un forum. La semaine s'organise désormais sur 4 jours de TAP pour les animateurs (lundi, mardi, jeudi et vendredi) en fin de journée de 15 h à 16 h 30. Les enfants seront répartis en groupe et bénéficieront de 2 séances de TAP par semaine.

Le Conseil Municipal valide le PEDT.

Le PEDT 2017/2020 sera envoyé à la Caisse d'Allocations Familiales, à l'inspection d'Académie et au Préfet.

VOTE DES SUBVENTIONS 2017

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les subventions et participations suivantes pour l'année 2017 :

SUBVENTIONS :

- USPL	1 300.00 €
- Club du 3 ^{ème} âge de Lanrodec	340.00 €
- Amicale Laïque de Lanrodec	155.00 €
- Comice Agricole du canton de Plouagat	305.00 €
- Anciens Combattants :	95.00 €
- Société de Chasse de Lanrodec :	150.00 €
- Comité d'Animations de Lanrodec :	650.00 €
- Atelier d'Art du Pays de Pontrieux :	800.00 €
- EPIDE	50.00 €
- Happy Mouv'	150.00 €
- ADMR	25.00 €
- France Adot 22	50.00 €
- Asso Départementale Protection Civile	50.00 €
- Secours Populaire	200.00 €

PARTICIPATIONS :

- Centre d'aide alimentaire	1 611.00 €
- Association des Maires de France	445.49 €
- Chenil Service :	1 052.64 €
- 25 € par adhérent scolaire de la commune aux Associations sportives et Culturelles extérieures à Lanrodec pour lesquelles la Communauté des Communes ne contribue pas.	
- 32 € par association à but humanitaire auxquelles les personnes de Lanrodec s'investissent. Exemples : SOS Haïti, secours catholique, secours populaire, leucémie espoir, France adot, association des infirmes moteurs et cérébraux des Côtes d'Armor, papillons blancs, ADAPEI, association des paralysés de France,	

AIEH, ADAPEDA, APAJH, comité local pour le logement, association UMEH Plouagat (visiteurs des malades en Etablissements Hospitaliers), Creutzfeld-Jacob, ligue contre le cancer, solidarité paysans des Côtes d'Armor...

- 32 € par une association à but environnemental
- 15 € par adhérent de Lanrodec aux associations communales pour locations de salles extérieures à la commune, avec un plafond de 450 €.

Certaines associations communales pourraient se voir verser la subvention en deux temps, le second versement étant conditionné par le respect de certaines règles quant à l'occupation des lieux de réunions et leurs adhérents. Leur président en sera averti par courrier.

RÉHABILITATION DES VESTIAIRES DE FOOT / DEMANDE DE DETR

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal une esquisse de l'ADAC concernant la réhabilitation des vestiaires du stade de foot et son agrandissement prenant en compte la mise aux normes de l'accessibilité. Les travaux sont estimés à 300 000 € HT hors frais de maîtrise d'œuvre, suivant la décomposition suivante :

- Terrassement, voirie, eaux usées et pluviales, parking, aménagements paysagers (abattage haies, min-courantes, clôtures, pare-ballons...) : 85 000 €
- Réhabilitation : démolition/dépose/nettoyage des façades, bardage, menuiseries extérieures et intérieures, cloisons/faux-plafonds, faïence/carrelage, peinture, plomberie/sanitaire, chauffage/ventilation, électricité : 140 000 €,
- Travaux neufs pour extension de 65 m² : gros-œuvre, charpente/ossature, couverture/bardage, menuiseries extérieures et intérieures, cloisons/doublage, faïence/carrelage, peinture, plomberie/sanitaires, chauffage/ventilation, électricité : 75 000 €.

Des subventions sont sollicitées. Le plan de financement est le suivant :

	Montant	Taux
Conseil Départemental	30 000 €	10 %
DETR	90 000 €	30 %
Emprunt	100 000 €	33.33 %
Autofinancement	80 000 €	26.67 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Valide le projet de réhabilitation/extension de vestiaires/tribunes,
- Sollicite la DETR à hauteur de 30 %, soit 90 000 €.

AVANCEMENT DE GRADE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Accord du Conseil Municipal pour le passage du grade de Rédacteur au grade de Rédacteur Principal de 2° classe (8° échelon) au 1^{er} mai 2017 de Mme Léger Fabienne.

CALCUL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 (applicable au 1^{er} janvier 2017) a fait passer l'indice brut terminal de la fonction publique, qui sert au calcul des indemnités de fonction des élus locaux, de 1015 à 1022. Il convient donc de prendre une nouvelle délibération faisant référence à l'indice brut terminal de la fonction publique (changement de formulation sans impact financier).

QUESTIONS DIVERSES

RECRUTEMENT PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES

Une commission de recrutement chargé de sélectionner les candidats au poste d'adjoint technique aux services techniques se réunira le 25 mars à 10 h. Elle sera composée de Jean Pierre Le Goux, Jean-Yves Jourden, Anne-Marie Georgelin, Marie-Laure Jaffro, Joseph Baron, Michel Le Guenniou et Aline Briand-Le François.

PLUI

Une réunion d'information portant sur le PLU Intercommunal et organisée par le Leff Armor Communauté aura lieu le 16/03 à Lanvollon.

Prochains CM : le 22 mars à 19 h et le 12 avril à 19 h